



FAC ET GENDARMERIE

Une prise d'armes sous le signe du respect des valeurs



Le passage des militaires devant les autorités Adiac

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé le 22 juin, à Brazzaville, la prise d'armes commémorative des festivités marquant le 64e anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) et

de la gendarmerie nationale. Organisée sous le signe du devoir et du respect des valeurs de ce corps de métier, cette cérémonie a débouché sur la remise des distinctions honorifiques à titre exceptionnel et normal, no-

tamment le grade de grand officier dans l'ordre du Mérite congolais, officier, commandeur et chevalier, ainsi que la médaille d'argent et de bronze.

Page 3

CHAN 2024

Vingt-sept joueurs présélectionnés pour la compétition

La Fédération congolaise de football a publié une liste de vingt-sept joueurs locaux présélectionnés pour la 8e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui se disputera pour la première fois dans trois pays, à savoir le Kenya,

l'Ouganda et la Tanzanie. Cette pré-liste compte trois gardiens de but, huit défenseurs, sept attaquants et neuf milieux. Pour cette édition, le Congo figure dans le groupe D composé du Sénégal, du Nigeria et du Soudan.

Page 16

ENSEIGNEMENT

Le programme « Apprendre » amorce sa troisième phase

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a lancé, hier à Brazzaville, les activités à réaliser dans le cadre de la troisième phase du programme Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement des ressources. « Le programme « Apprendre » vise à renforcer les capacités de supervision et d'analyse des pratiques des enseignants pour une meilleure qualité de formation et d'enseignement, accompagner l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants », a expliqué le ministre.

Page 5

FÊTE DE LA MUSIQUE

Une ambiance incandescente à l'IFC



Une vue de l'une des scènes lors de la fête de la musique 2025 à l'IFC de Brazzaville/Adiac

L'Institut français du Congo (IFC) a honoré, une fois de plus, la tradition de la célébration de la fête de la musique en transformant son site de Brazzaville en un vaste théâtre musical où ambiance et passion musicale se sont mêlées avec plus de 658 artistes ayant défilé sur les scènes du hall, du parvis et de la salle Savorgnan. « Trois scènes seulement cette année à cause des travaux, mais trois ambiances bien affirmées », précisait Barbara Pambou, responsable Communication de l'IFC. Au-delà

des rythmes dansants, les messages véhiculés par les artistes portaient sur le développement de l'Afrique, la dénonciation des violences faites aux femmes, l'amour et l'unité.

Page 15

Éditorial Scénario

Page 2

ÉDITORIAL

Scénario

Depuis un moment, on assiste à une pratique malsaine devant les guichets automatiques des banques au moment de la paie des agents de l'Etat. De jeunes gens, munis de trois à quatre cartes monétiques chacun, touchent de l'argent pendant plusieurs dizaines de minutes au grand dam des sociétaires réguliers.

Le scénario est en fait organisé par les usuriers qui saisissent des cartes des fonctionnaires à qui ils ont prêté des sous. Chacun d'eux peut disposer d'une vingtaine de jeunes qu'il accompagne devant les guichets des différentes agences de banques de la place.

Pénalisés, les sociétaires de banques dénoncent le fait que ces intermédiaires n'ayant pas de comptes occupent longtemps les guichets à leur grand dam. La situation entraîne parfois de chaudes empoignades qui obligent les agents de sécurité à intervenir.

Si qui n'a pas travaillé n'a pas droit au salaire, dit l'adage populaire, ne peut donc percevoir le gain mensuel que celui qui a roulé sa bosse. Il est aberrant alors de voir cet état de chose dans les établissements bancaires ou de microfinances.

L'activité des usuriers étant non imposable alors qu'ils touchent d'importantes sommes d'argent, les institutions bancaires et leur régulateur devraient se pencher sérieusement sur cette pratique qui n'honore pas leur profession.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le comité PCT MOUNGALI hausse le ton face à l'opposition

Le Conseil du comité du Parti congolais du 4^e arrondissement de Brazzaville, MOUNGALI, a tenu le week-end dernier sa troisième session ordinaire sous l'égide de son président, Serge Ikiémi. A cet effet, il a dénoncé les propos « incendiaires » proférés par le Rassemblement des forces du changement(RFC), un nouveau cartel de l'opposition congolaise qui a fait sa rentrée politique le 31 mai.



Des responsables du Conseil du comité PCT MOUNGALI/Adiac

A sa sortie officielle, le RFC dont les animateurs sont, entre autres, Clément Miérassa, Jean-Jacques Yhombi Opango et Uphrem Dave Mafoula, avait dénoncé la gestion « chaotique » du pays, en jetant l'opprobre sur le PCT et le gouvernement. Lésé par ces critiques acerbes contre son parti, le Conseil du comité PCT MOUNGALI n'ayant pu avaler la pilule, a profité de l'occasion pour répondre de manière directe à ce groupuscule d'opposants. Pour lui, cette sortie médiatique se veut un agenda politique caché du RFC, teinté de sa malice de vouloir jeter le feu aux poudres dans le but de nuire à la paix chèrement acquise. « Au moment où notre pays s'organise pour l'élection présidentielle

de mars 2026 dans la paix, la quiétude et la concorde nationale, les fauteurs de troubles et marchands d'illusions s'érigent en donneurs des leçons, menacent de déterrer la hache de guerre afin de déchirer le tissu social. Ils ont oublié que ces méthodes ont été bannies par la Conférence nationale souveraine et appartiennent à un passé à jamais révolu », relève la déclaration. Pour le Conseil du comité PCT MOUNGALI, ces citoyens qui « sont opposants le jour et la nuit font allégeance au pouvoir » jouent très mal leur rôle, en incitant les jeunes à user de la violence afin de « déstabiliser les institutions de la République ». « Que dire d'un autre pseudo opposant de même acabit qui a ap-

pelé la population d'Owando à la haine, au soulèvement populaire, en gros à la destruction du tissu social. Aigri, ce citoyen n'a que la vengeance, la provocation, la calomnie, l'incitation à la haine, les appels au soulèvement populaire dans son ADN . En démocratie, la conquête du pouvoir devrait se faire par les urnes et non par les marches de protestation », a renchéri le PCT MOUNGALI dans sa déclaration. Exhortant le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso à persévérer dans le développement économique du pays, le PCT MOUNGALI a profité pour lui demander de faire acte de candidature à l'élection présidentielle de mars 2026. **Firmin Oyé**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),
Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

64° ANNIVERSAIRE DES FAC ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Les éléments de la force publique invités à maintenir la discipline

Prélude à la célébration des soixante-quatre ans de la création des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale, le ministère de la Défense nationale ainsi que celui de l'Intérieur et de la Décentralisation ont organisé, le 20 juin à la paroisse Notre-Dame -de-l'Assomption à Brazzaville, une messe d'action de grâce en mettant un accent sur l'honneur et le dévouement qui doivent être au centre même de leur action.

La messe d'action de grâce a connu la participation du haut commandement des FAC, du commandant des forces de la police, des officiers généraux, des hommes de rang ainsi que du Conseil œcuménique. Elle a été officée par l'abbé Norbert Bouka Ossangue, aumônier catholique de la Zone militaire de défense n°9.

S'inspirant du thème tiré de Corinthiens, chapitres 1 à 15, et de Jean chapitres 22 à 27, le pasteur Médard Mvoutou a rappelé aux participants venus nombreux à cette messe le thème de cette année qui se traduit par « *Force publique : protéger avec honneur et dévouement, protéger et défendre avec rigueur* ». C'est par là qu'il a signifié aux participants le bien-fondé de ce thème qui, selon lui,



Les deux ministres et le président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Henri Zoniaba Ayimessone/Adiac rejoint l'orientation utile du président de la République, chef suprême des armées, prononcée au cours du ré- veilleon d'armes de l'année précédente, à savoir « *La force publique ne peut pas établir une relation de confiance avec le peuple,*

si les comportements déviants de certains agents ne sont pas définitivement éradiqués. Cela se fera à travers l'ordre, la rigueur et la discipline... ».

Il a rappelé en substance que la mission qui incombe à la force publique est de servir l'Eternel des armées, servir la nation en assurant la sécurité, la protection, l'ordre public, l'intégrité territoriale, la sécurité des biens et des personnes et des institutions. Le pasteur Médard Mvoutou a développé en substance les différentes valeurs fondamentales qui doivent caractériser les agents de la force publique pour mener à bien leurs missions, par exemple l'honneur, l'intégrité, la rigueur, la fermeté dans le sens de protéger et de défendre les citoyens, etc.

Guillaume Ondze

Une prise d'armes sous le signe du devoir dans le respect strict des valeurs

Comme chaque année, le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé la traditionnelle prise d'armes organisée le 22 juin à l'esplanade du stade Alphonse- Massamba-Débat, à Brazzaville, au cours de laquelle diverses distinctions ont été remises à un échantillon de seize agents de la force publique.

La cérémonie a connu la participation du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), des officiers généraux, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, militaires de rang et gendarmes, des attachés de défense accrédités au Congo, puis les membres du commandement de la FAC, de la police. A la tribune, aux côtés du ministre de la Défense nationale ainsi que celui de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, plusieurs autres invités ont été de la partie.

Quelque huit cents militaires ont participé à l'édition 2025 du défilé de près d'une heure organisé autour du thème évocateur, à savoir « *Force publique : servir avec honneur et dévouement, protéger et défendre avec rigueur* ». Les troupes d'honneur de la garnison de Brazzaville, composées de la Garde républicaine, de la gendarmerie nationale et des forces de police ont été mobilisées pour la circonstance.

A cette occasion, seize agents de la force publique ont reçu



Le passage des militaires devant les autorités/Adiac

des distinctions honorifiques sous plusieurs formes à titre exceptionnel et normal, notamment au grade de grand officier dans l'ordre du Mérite congolais, officier, au grade de commandeur et chevalier, de la médaille d'argent et de bronze...

« *Après cette élévation, c'est un sentiment de fierté et*

d'honneur; et nous remercions les hautes autorités qui ont voulu nous décorer. C'est vraiment un sentiment de fierté car nous le méritons. Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui puisse représenter la structure. En tant que médecin, quand on parle de servir avec honneur; c'est notre rôle et nous

le faisons avec dévouement, parce que nous n'attendons rien d'autres. Notre rôle c'est d'apporter notre soutien et surtout de sauver nos patients... », a souligné l'un des promus, décoré au grade de la médaille d'honneur de benévole et de sauveteur, le médecin lieutenant-colonel Daniel Kazy évoluant à l'Hôpital cen-

tral les armées Pierre-Mobengo. Signalons qu'au titre de cette célébration, de nombreuses activités ont été organisées, entre autres, le culte œcuménique à la paroisse Notre-Dame du centre-ville, à Brazzaville, et la journée du souvenir aux morts de la force publique.

G.O.



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Conformément à l'article 6 du règlement COBAC R-92/02 relatif à l'agrément des commissaires aux comptes, tout établissement de crédit dont le total du bilan excède cinquante milliards de FCFA doit être contrôlé par au moins deux commissaires aux comptes.

Dans cette optique, Ecobank Congo lance un appel d'offres pour la présélection de deux cabinets d'audit indépendants qui exerceront respectivement en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant, en remplacement des titulaires ayant perdu cette qualité.

Les cabinets retenus seront soumis à l'Assemblée Générale pour leur nomination.

Le cahier des charges ainsi que le dossier de soumission sont disponibles à la Direction Juridique/Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2^e étage du siège social, contre paiement d'un montant de *cent mille francs CFA (100.000 FCFA)*.

Les dossiers de candidature devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal du cabinet postulant. Ces offres devront être présentées en trois (3) exemplaires : Un (1) original et Deux (2) copies.

Les dossiers complets doivent être déposés au plus tard le vendredi 27 juin 2025 à 15h00, date limite de réception des candidatures, auprès du Secrétariat de la Direction Générale, situé au 7^e étage du siège social d'Ecobank Congo SA.

Chaque enveloppe devra porter les mentions suivantes : **« APPEL D'OFFRES – PRÉSÉLECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES »**.

A Monsieur le Directeur Général

ECOBANK CONGO SA,

BP : 2485 Centre-ville-Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO

Tél. +242 05 200 62 62 / 06 719 01 01

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA.

KOUAME Brou Olivier
Directeur Général



ENSEIGNEMENT

Le programme «Apprendre» entre dans sa troisième phase

Le lancement de la rédaction du plan de travail annuel des activités à réaliser dans le cadre de la troisième phase du programme Appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes et au développement des ressources, dit «Apprendre», a été effectué le 23 juin à Brazzaville par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou.

« Le programme «Apprendre» vise à renforcer les capacités de supervision et d'analyse des pratiques des enseignants pour une meilleure qualité de formation et d'enseignement ; à accompagner l'Ecole nationale de formation initiale et continue des enseignants », a expliqué le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, soulignant qu'il est aussi question de renforcer les capacités professionnelles des enseignants communautaires. Les travaux de rédaction lancés déboucheront sur un plan de travail annuel profitable au système éducatif congolais. « Il nous revient ensemble de consolider la résilience de notre système éducatif en renforçant les compétences des cadres et agents dont la



Les participants à la cérémonie /Adiac

mission fondamentale est de donner corps et vie audit système dans son entièreté », a indiqué Jean Luc Mouthou. «Apprendre» est un programme qui s'inscrit dans le cadre d'une réponse au défi de la qualité de l'éducation dans les pays francophones en Afrique. L'objectif principal étant de renforcer les capacités des ministères en charge de l'éducation au primaire et au collège. « Le Congo figure parmi les huit pays qui bénéficient de la troisième phase de ce programme », a fait savoir le représentant du bureau national de l'Agence universitaire de la Francophonie, le Pr Edouard Ngamountsika, dans son mot de bienvenue. Le siège de cette agence abrite, en effet, les travaux en cours.

Rominique Makaya



PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MEPIR/2025/UGP PRACAC
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ETUDE DE REGIMES SIMPLIFIES POUR LES PETITS COMMERÇANTS LE LONG
DU CORRIDOR FLUVIAL CONGO – OUBANGUI



I-CONTEXTE

Les Gouvernements de la République du Congo et de la République Centrafricaine ont signé avec la Banque Mondiale respectivement un accord de prêt et un accord de don pour un montant total de 330 millions USD, dont 90 millions USD pour la République du Congo et 240 millions USD pour la République Centrafricaine, pour la mise en œuvre du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique centrale (PRACAC). L'Unité de Gestion de Projet (UGP) de la République du Congo a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Etude de regimes simplifiés pour les petits commerçants le long du corridor fluvial Congo-Oubangui.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Le consultant sera chargé de réaliser une étude sur les régimes simplifiés pour les petits commerçants exerçant le long du fleuve Congo et son affluent Oubangui. Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du PRACAC il sera chargé entre autres de :

- Analyser le cadre réglementaire régissant le commerce intrarégional et national pour le commerce à petite échelle ;
- Analyser les contraintes techniques, institutionnelles et matérielles pour développer le commerce transfrontalier et clarifier les conditions d'enregistrement des commerçants (registre du commerce, etc.) au niveau du commerce transfrontalier informel ;
- Analyser sur les échanges de produits agricoles ou de pêche : les produits tels que le poisson, le manioc, etc., sont produits dans l'un des pays et vendus dans l'autre. La CEMAC étant une union douanière dotée d'un Code

des douanes communautaire, ces produits devraient théoriquement circuler au sein de l'union avec des contrôles douaniers et des droits de douane limités. Cependant, des mesures SPS (Sanitaires et Phytosanitaires) peuvent s'appliquer, notamment en raison de leur lien avec l'agriculture ou la pêche ;

- Analyser les importations des Produits manufacturés : Des produits tels que des piles, des articles en plastique, etc., sont importés au Congo (point d'entrée pour les marchandises en provenance de l'extérieur de la CEMAC). Ces produits ne sont probablement pas en transit, mais ont été dédouanés pour la consommation au Congo. Il est nécessaire de vérifier ce qui est applicable selon le Code des douanes ;
- Analyser les régimes migratoires en vigueur pour les petits commerces frontaliers et les exigences documentaires, y compris les systèmes tels que l'octroi des laissez passer ou les jetons de marché frontalier, qui permettent l'accès au marché et d'exercer des activités d'achat et de vente transfrontalier ;
- Analyser les régimes en vigueur en matière de permis (autorisations), licences, certificats sanitaires/phytosanitaires et d'autres exigences documentaires applicables aux petits commerçants frontaliers ;
- Evaluer le niveau d'intégration des dispositions des accords internationaux et régionaux dans les textes législatifs et réglementaires nationaux ;
- Dénombrer les barrières tarifaires et non tarifaires conduisant au blocage dans la mise en oeuvre des accords de libre échanges de la CEMAC ;
- Analyser les différents textes en vue d'identifier les lacunes, les vides et les incohérences juridiques, ainsi que l'état de mise en applica-

tion par rapport aux standards de la région de la CEMAC ;

- Démontrer l'implication des petits commerçants informels et des femmes dans le processus global et plus particulièrement dans l'exercice du petit commerce aux frontières ;
- Analyser les interventions entreprises durant le projet avec les parties prenantes au niveau des deux pays et au niveau régional, y compris les différents niveaux d'engagement des petits commerçants transfrontaliers, les structures de commerçants engagées et les domaines thématiques ;
- Evaluer l'implication du secteur privé et des administrations frontaliers dans la gestion du petit commerce informel ;
- Elaborer un Plan d'action à entreprendre par les pays dans le cadre des regimes simplifiés de petit commerce aux frontières ceci en conformité aux normes de la CEMAC etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

La mission sera réalisée par un Consultant individuel répondant aux exigences ci après :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme universitaire (BAC +5) ou équivalent en sciences juridiques et politiques, droit commercial, droit des affaires, droit international ou droit en commerce international ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience en droit commercial international, en particulier dans le domaine du commerce transfrontalier ;
- Avoir une parfaite maîtrise du cadre juridique et réglementaire et procédures sur le commerce transfrontalier, et en particulier dans la Zone CEMAC ;
- Avoir une expérience au sein d'une organisation d'intégration régionale ou internationale, notamment dans les domaines de la coopéra-

tion douanière ou du commerce international ;

- Avoir déjà réalisé au moins deux ou trois études similaires dans la sous région ;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

IV-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 juillet 2025 à 16H00, heure locale avec la mention : « Avis de recrutement du consultant chargé de l'Etude de Regimes Simplifiés pour les Petits Commerçants le long du Corridor fluvial Congo – Oubangui ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 /à coté de l'église du Centenaire
Tél. (242) 06 931 00 10
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville /Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 20 juin 2025

Le Coordonnateur

Benoît NGAYOU



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION PROJETS GAVI
PROGRAMME ELARGI POUR LA VACCINATION

Appel d'Offres National Ouvert (AONO) No 004 AO/MSP/PGAVI/PEV/2025
POUR LA PRODUCTION ET LA REPROGRAPHIE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LA VACCINATION DE ROUTINE

1. Le Programme Elargi de Vaccination sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les services de production et de reprographie des supports de communication sur la vaccination de routine. Ces services sont à livrer au siège du PEV Central sis au Programme Elargi de Vaccination (PEV), rue Soweto no 39 bis quartier Ex Télé, Arrondissement 2 Baongo à Brazzaville.

2. L'offre contient trois (3) lots répartis par catégorie. Les soumissionnaires devront répondre à un ou plusieurs lots contenus dans cet appel d'offre. Le détail des lots se trouve dans le tableau ci-dessous:

Lot 1 : Reprographie des supports de communication

Lot 2 : Acquisition et sérigraphie des kits de communication

Lot 3 : Production et impression des boîtes à images pour la vaccination de routine

3. Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au siège de l'Unité de Gestion des Projets (UGP) GAVI, sis au Bloc 1

-Parcelle 70/59 bis, Arrondissement 2 Baongo, Brazzaville, derrière l'Ambassade des États Unis à Brazzaville tous les jours ouvrables de 8h00 à

15h30. Ils peuvent également obtenir le DAO à l'adresse mentionnée ci-avant.

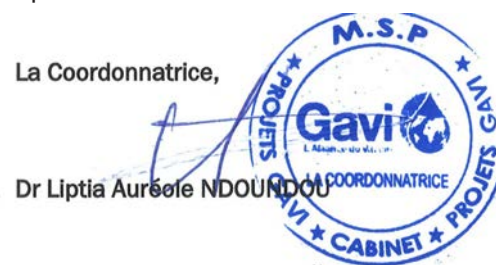
4. Les offres devront être déposées au siège de l'Unité de Gestion des Projets GAVI, sis au Bloc 1 Parcelle 70/59 bis, Arrondissement 2 Baongo, Brazzaville, derrière l'Ambassade des États Unis à Brazzaville au plus tard le 07 juillet 2025 à 14H00. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus, le 07 juillet 2025 à 14H30mn.

5. Le dossier complet d'appel d'offres (DAO) est disponible au siège de l'UGP GAVI contre paiement de vingt-cinq mille (25 000) FCFA.

6. Les offres doivent être validées pendant une période de 90 jours suivant la date limite de dépôt des offres.

La Coordinatrice,

Dr Liptia Auréole NDOUNDOU



ARMÉE DU SALUT

Territoire du Congo (Brazzaville)
B. P. 20 - Rue de Reims Brazzaville
Tél. : 00242069725201
E-mail : armeedusalut.cg@con.salvationarmy.org

Réf. : 0375 /0815 /ADS/QGT/EB/Bbrj
Bureau du Secrétaire du Personnel
Bureau des Ressources Humaines

Fondateur : William BOOTH
Général : Lyndon BUCKINGHAM
Chef de Territoire : Jean Laurore CLENAT



POUR LE RECRUTEMENT D'UN COORDONNATEUR CHARGÉ DU PROJET D'ÉDUCATION

L'Armée du Salut, recrute un(e) coordonnateur(trice) du projet d'éducation dans le cadre du renforcement de capacités sur l'alphabétisation et de l'accompagnement dans des initiatives de lutte contre les inégalités.

Le projet d'éducation est mis en œuvre dans le département du Pool. Son animation est confiée au département des projets de l'Armée du Salut, ses locaux à Brazzaville sont basés au Quartier Général Territorial, rue de Reims Centre-ville (vers l'hôtel Michael).

Les missions :

- Superviser la gestion et la mise en œuvre du projet d'éducation de l'Armée du Salut, proposer et mettre en place un plan de travail,
- Réforme de la coordination de l'éducation,
- Renforcement de capacité opérationnelle,
- Renforcement des compétences techniques des agents.

Compétences et expérience requises :

- Au moins une licence en développement communautaire, en éducation ou dans un domaine connexe,
- Au moins 5 ans d'expérience à un poste de direction impliquant la gestion de projets de développement communautaire, de préférence au sein d'une ONG ou d'une organisation communautaire,
- Expérience de la gestion des projets de développement, y compris d'initiative dans le domaine de l'éducation,
- Solide expérience de la mobilisation communautaire et de l'utilisation de techniques participatives,
- Solide compétence en gestion financière,

- Excellentes compétences informatiques, y compris Excel,
- Compétences avancées en matière de leadership, d'organisation, de planification, de constitution d'équipes et de résolution de problèmes.
- Maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral.

Conditions :

Lieu de travail : (Brazzaville) MBANZA-NDOUNGA (Pool 3, Div)
Type de contrat : CDD
Statut : plein temps

Composition et dépôt du dossier :

La candidature comprendra impérativement :

- La lettre de motivation,
- Le CV (maximum 2 pages) incluant trois références,
- La copie de diplôme le plus pertinent.

« Candidature à envoyer au Chef de Territoire de l'Armée du Salut, Quartier Général Territorial avant le 25 juin 2025. »

Fait à Brazzaville le 3 juin 2025

Célestin AYABAGABO
Lieutenant-Colonel

Secrétaire en Che

NATIONALISATION DE L'URANIUM DU NIGER

La fin d'une époque pour Orano

Les autorités nigériennes ont déclaré la nationalisation de la Société des mines de l'Aïr (Somaïr), marquant ainsi la fin d'un partenariat de plusieurs décennies avec l'opérateur français, Orano.

La décision, annoncée lors d'un Conseil des ministres, s'inscrit dans un contexte de tensions croissantes entre Niamey et Paris, depuis le coup d'État militaire du 26 juillet 2023. «*Nous avons décidé de récupérer nos ressources naturelles pour mieux servir notre population*», a déclaré un membre du gouvernement, soulignant la volonté du pays de prendre le contrôle de ses richesses.

La Somaïr, dont Orano détient 63,40% des parts et l'État du Niger 36,60% via la Société de patrimoine des mines du Niger (Sopamin), est vitale pour l'économie de ce pays. Selon les autorités, depuis le début de l'exploitation en 1971, Orano a commercialisé 86,3% de la production totale d'uranium, qui s'élève à 80 518 tonnes,

laissant seulement 9,2% à la Sopamin. Ces chiffres soulignent un déséquilibre significatif dans le partage des bénéfices. Pour le gouvernement, la situation est inacceptable. «*Nous ne pouvons pas continuer à permettre à une entreprise étrangère de bénéficier à ce point de nos ressources*», a ajouté un fonctionnaire anonyme, insistant sur le «respect des clauses contractuelles» qu'ils estiment avoir été violées par Orano.

Les accusations et tensions

Le gouvernement nigérien reproche également à Orano des tentatives de sabotage, notamment le retrait des employés français de la Somaïr et la déconnexion de son système informatique du réseau mondial. Ces actions, in-

terprétées comme une volonté d'étouffer l'exploitation, ont été décrites comme des «actes hostiles» par les autorités de Niamey. En juin 2024, le Niger avait déjà décidé de retirer à Orano le permis pour la mine d'Imouraren, soulignant une rupture totale des relations. Dans ce contexte, l'opérateur français a annoncé qu'il engagera une procédure d'arbitrage international en réponse à ces mesures.

Implications géopolitiques et économiques

La décision de nationaliser l'exploitation de l'uranium soulève des questions géopolitiques majeures. Le Niger, riche en ressources, se positionne de plus en plus comme un acteur régional clé dans le domaine de l'énergie nucléaire, un développement qui pour-

rait redessiner les alliances économiques. Le pays est le septième producteur mondial d'uranium, jouant un rôle crucial dans l'approvisionnement de pays dépendants de cette ressource, notamment en Europe. Cependant, cette nationalisation risque de freiner les investissements étrangers, un aspect essentiel pour le développement des infrastructures et des capacités d'exploitation. Les analystes s'inquiètent des répercussions que ce choix pourrait avoir sur la stabilité économique du Niger dans un environnement déjà fragile. «*Cette nationalisation pourrait s'avérer être un double tranchant : elle pourrait renforcer la souveraineté du Niger, mais aussi isoler le pays économiquement*», prévient un analyste économique basé à Niamey.

Une réaction attendue

À l'heure actuelle, aucune réaction officielle n'est venue de France. Orano, via des canaux privés, a affirmé qu'il explore toutes les options possibles pour protéger ses intérêts. En attendant, le régime nigérien semble déterminé à mettre en œuvre cette décision, ce qui pourrait avoir des implications durables pour les relations franco-nigériennes. La nationalisation de la Somaïr pourrait être perçue comme un message aux autres investisseurs étrangers : le Niger entend désormais se prendre en charge et gérer activement ses ressources. Une déclaration d'intention forte, mais qui devra être accompagnée de mesures concrètes pour assurer une exploitation responsable et profitable, tant pour le pays que pour ses habitants.

Noël Ndong

GUINÉE

Deux chercheurs guinéens récompensés pour leurs travaux sur les maladies infectieuses

Deux chercheurs guinéens, Abdoulaye Touré et Alpha Kabinet Keita, ont été récompensés, mercredi, par l'Institut de France pour leurs travaux sur les maladies infectieuses dans les pays en développement, notamment la fièvre hémorragique à virus Ebola, a-t-on appris vendredi de source officielle.

Les chercheurs, membres du Centre de recherche et de formation en infectiologie de Guinée, ont reçu le prix Christophe Mérieux doté d'une enveloppe de 500.000 euros. Epaulés par leurs équipes de recherche multidisciplinaires, ils travaillent sur plusieurs projets

portant sur le réservoir du virus Ebola ainsi que sur les aspects cliniques et anthropologiques d'autres maladies infectieuses. «*C'est un appel à plus d'engagement, un appel à continuer de soutenir la formation des jeunes et à développer les activités de recherche pour*

répondre aux problématiques de santé auxquelles fait face la population guinéenne», a déclaré Alpha Kabinet Keita. De son côté, Abdoulaye Touré a affirmé que la recherche était une voie de réussite et méritait d'être placée par les autorités au cœur de leur politique de développement national. «*Nous sommes très contents de constater qu'en Guinée, la recherche progresse, car nous voyons que les efforts de nos chercheurs sont récompensés à travers un prix international*», a réagi le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Facinet Conté. Il s'agit d'une grande fierté pour la Guinée, a, pour sa part, déclaré le président de l'Académie des sciences de Guinée, Mamadou Aliou Baldé. Le chef de l'ONU condamne l'attaque contre des soldats de la paix en République centrafricaine



Abdoulaye Touré et Alpha Kabinet Keita

BURUNDI

La Cour constitutionnelle a validé les résultats des élections du 5 juin

La Cour constitutionnelle du Burundi a proclamé vendredi les résultats définitifs du double scrutin communal et législatif du 5 juin 2025, validant les résultats provisoires et les listes des députés transmises par la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

Le président de la Cour constitutionnelle, Valentin Bagorikunda, qui a lu la décision de cette cour, a confirmé la victoire écrasante du parti au pouvoir en validant les résultats des élections du 5 juin, précédemment annoncés à titre provisoire par la Céni le 11 juin. Cette déclaration a été faite en présence des candidats à ces élections, des membres de la CENI et de la Cour constitutionnelle, ainsi que des observateurs électoraux. «*La Cour constitutionnelle a analysé le rapport transmis par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) sur les résultats provisoires des élections législatives et l'a jugé authentique. Elle a également examiné les plaintes déposées par quatre partis pour ce qu'ils ont qualifié d'irrégularités, mais les a jugées sans fondement et sans preuve*», a déclaré M. Bagorikunda. Le CNDD-FDD, au pouvoir depuis 2005, sera l'unique parti représenté à l'Assemblée nationale du Burundi durant la législature 2025-2030.

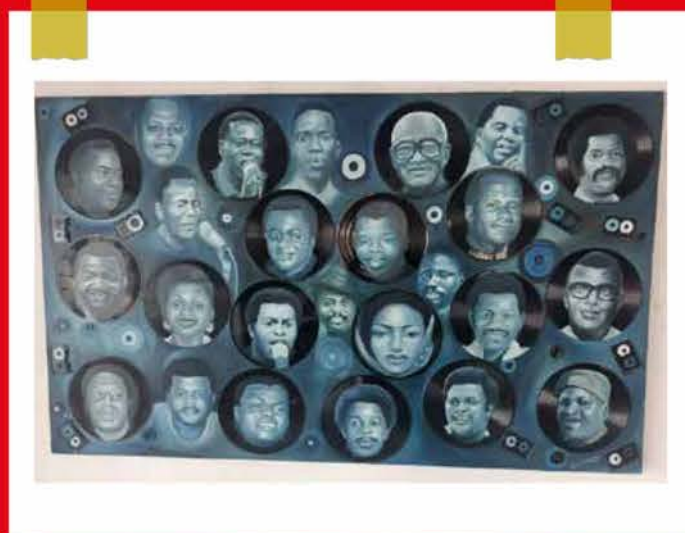
Selon M. Bagorikunda, 98,88 % des électeurs inscrits ont participé aux élections législatives et communales. Il a confirmé que le CNDD-FDD a remporté 96,51% des suffrages exprimés, tandis que l'Union pour le progrès national (Uprona) est arrivée loin derrière avec 1,38%. Il a également précisé que la nouvelle Assemblée nationale respecte l'équilibre ethnique prévu, avec 60% de Hutus, 40% de Tutsis, ainsi qu'un minimum de 30% de femmes. La nouvelle législature débutera le 28 juillet prochain.

Xinhua



PRÉSENTE
LA RUMBA CONGOLAISE
PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL
DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara maintient le suspense sur sa candidature

Le Rassemblement des houpouetistes pour la démocratie et la paix (RHDP), parti au pouvoir ivoirien, a reconduit, à l'issue de son deuxième congrès ordinaire tenu les 21 et 22 juin, le président Alassane Ouattara à la tête de ce parti.

Si ce dernier a une nouvelle fois accepté demeurer président du RHDP, il a cependant laissé planer le doute sur sa candidature à la prochaine élection présidentielle d'octobre. La prise de parole du président Alassane Ouattara, lors du meeting de clôture du congrès, devait être un moment fort de clarification. Devant des milliers de militants venus des quatre coins du pays, le chef de l'Etat ivoirien a gardé le cap du silence stratégique, laissant son parti et la nation suspendus à ses mots, sans réponse claire. « *Je ressens la force et la sincérité de votre appel, je ne peux pas les ignorer, je vous ai compris et je vous remercie de votre confiance. Je prendrai dans les jours qui viennent, après mûre réflexion dans mon âme*



Le président Alassane Ouattara

et conscience, une décision », a-t-il déclaré. Cette posture n'est pas nouvelle. Depuis plusieurs mois, le chef de l'Etat ivoirien cultive volontairement un suspense présidentiel, évoquant tour à

tour sa volonté de passer la main et la nécessité de garantir la stabilité du pays. En janvier dernier déjà, lors de ses vœux à la nation, il déclarait : « *Il y a cinq ans, je souhaitais transmettre le flambeau.*

Les circonstances en ont décidé autrement. »

Du côté de l'opposition, l'inéligibilité de la plupart des poids lourds place la Côte d'Ivoire dans un climat de crise politique, à quatre mois du scrutin

présidentiel. Tidiane Thiam et Laurent Gbagbo qui, après avoir longtemps entretenu le doute sur la qualité de leur relation, ont récemment signé un front commun de l'opposition avec pour objectif de défendre leur exclusion à la prochaine élection et à réclamer l'ouverture d'un dialogue politique inclusif. Outre la décision à venir du président Alassane Ouattara et la capacité de l'opposition à se mobiliser, le calendrier électoral garantit aux citoyens ivoiriens d'y voir prochainement plus clair. Les personnalités qui souhaiteraient se porter candidates à la présidentielle ont du 1er juillet au 26 août 2025 pour récolter leurs parrainages et déposer leur dossier.

Jean Pascal Mongo-Slyhm
(Stagiaire)

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

Musée
du Bassin du Congo

VISITEZ LE
MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

Expositions
et projections :

- ☑ Sculptures
- ☑ Peintures
- ☑ Céramiques
- ☑ Musique

Horaires
d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : 9H-17H

Samedi : 9H-13H



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo





TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



SOMMET DES AFFAIRES ETATS-UNIS /AFRIQUE

Félix Tshisekedi prend part aux travaux à Luanda

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, est arrivé le 23 juin à Luanda, en Angola, pour participer au dix-septième Sommet des affaires États-Unis /Afrique (2025, US-Africa business summit).

Organisé par le Corporate council on Africa, le sommet de Luanda réunit plus de mille cinq cents délégués dont des chefs d'État, des chefs de gouvernement et des ministres africains, de hauts fonctionnaires du gouvernement américain ainsi que des dirigeants d'entreprises américaines et africaines.

« *Les voies de la prospérité : une vision commune du partenariat entre les États-Unis et l'Afrique* », tel est le thème central de ce grand rendez-vous d'affaires qui a lieu à la baie de Luanda, dans la côte de l'Atlantique. Le projet du corridor de Lobito sera au cœur des échanges entre dirigeants africains et américains présents. Le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo fera un exposé, dans un panel spécifique sur le corridor de Lobito, un projet soutenu par le gouvernement américain. Bien plus qu'un simple projet d'infrastructures, ce corridor représente le fondement d'un partenariat stratégique et



Le président Félix Tshisekedi posant à côté de son homologue angolais, Joao Lourenço/DR

souverain entre l'Angola, la Zambie et la République démocratique du Congo. Ce partenariat est renforcé par le soutien des par-

tenaires internationaux majeurs, comme les États-Unis via le Partenariat pour les infrastructures mondiales.

En outre, Félix Tshisekedi aura une série de rencontres bilatérales, avec notamment ses homologues et, éventuellement,

la délégation du département d'Etat américain chargé du Commerce extérieur.

Sylvain Andema

PARIS/VINCENNES

Koffi Olomide entre frustration et résilience après l'annulation de son concert

Après de nombreuses incertitudes autour du concert prévu le 19 juillet prochain à l'Hippodrome de Vincennes, à l'Est de Paris en France, l'artiste congolais Koffi Olomide a finalement pris la parole pour annoncer son annulation.

C'est dans une courte vidéo diffusée sur les réseaux sociaux que le Grand Mopao, visiblement affecté, a partagé la nouvelle, se présentant comme une victime d'un acharnement persistant. L'artiste a expliqué que l'annulation de son concert faisait suite à la réactivation de l'affaire judiciaire pour laquelle il avait été poursuivi en France. Bien qu'il ait été acquitté, certains détracteurs auraient, selon lui, relancé l'affaire dans le but d'empêcher la tenue du concert. Saisie par ces pressions, la Mairie de Paris aurait ainsi décidé de retirer l'autorisation.

Koffi Olomide voit dans cette situation un schéma orchestré par les mêmes acteurs qui



« *Je ressemble à tout sauf à quelqu'un qui prend sa retraite* »

avaient déjà œuvré pour son éviction du festival «Couleur Café», à Genève, en novembre 2023. Il qualifie cette nouvelle annulation d'« injuste », affirmant que son seul tort est d'être Koffi Olomide et de susciter l'admiration, mais aussi la crainte. Malgré cette déconvenue, l'artiste reste combatif et promet une réorganisation rapide. Il invite ses fans, les « Koffiphiles », à rester calmes et solidaires, annonçant qu'une nouvelle date sera communiquée bientôt. « *Je ressemble à tout sauf à quelqu'un qui prend sa retraite* », a-t-il conclu, déterminé à poursuivre sa carrière malgré les vents contraires.

S.A.



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE CONFORMITE DU PLAN D'AMENAGEMENT DU PARC NATIONAL NOUABALE-NDOKI

1. Contexte

La Wildlife Conservation Society (WCS) est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des espaces sauvages. Présente dans près de 60 pays à travers le monde, l'organisation a son siège à New York. La WCS travaille activement en République du Congo depuis plus de 30 ans, apportant un soutien technique et financier à la gestion des aires protégées et à l'identification de zones clés pour la biodiversité. Elle gère notamment le Parc National de Nouabalé-Ndoki et la Réserve Communautaire du Lac Téli.

la WCS a également participé à la gestion et/ou à la création d'autres aires protégées au Congo, c'est le cas Parc National Konkouati-Douli, le parc National Ntokou-Pikounda, la réserve Lefini et le parc National Ogooué-Leketi. Plus récemment, elle a apporté son expertise dans le processus de classement de trois Aires Marines Protégées de Loango, de Mvassa et l'extension marine du Parc National Konkouati-Douli.

La WCS a notamment contribué à la création du Parc National de Nouabalé-Ndoki en 1993 et soutient sans interruption les activités de gestion du parc et de sa zone périphérique. Son appui concerne plusieurs domaines : la gestion du parc, la lutte anti-brconnage, la recherche et le suivi écologique, la formation, l'éducation et la sensibilisation des populations, la mise en place d'infrastructures, ainsi que l'écotourisme.

Le Parc National Nouabalé-Ndoki (PNNN), l'une des aires protégées dans lesquelles WCS est en partenariat avec le Ministère de l'Économie Forestière, fait partie d'un complexe transfrontalier de trois aires protégées contiguës constitué du PNNN au Congo. Il est complété par le Parc National de Lobéké (PNL) au Cameroun et par les Aires Protégées de Dzanga-Sangha (APDS), incluant les parcs nationaux de Dzanga et de Ndoki ainsi que la Réserve Spéciale de Dzanga-Sangha, en République centrafricaine (RCA).

En 2000, les trois pays ont signé l'Accord de Coopération Tri-National de la Sangha (TNS) pour mettre en place une gestion concertée de l'ensemble de ces aires protégées. Dans ce cadre, trois protocoles ont été établis et mis en œuvre pour (i) la lutte anti-brconnage (LAB) ; (ii) la libre circulation du personnel et des touristes dans le TNS ; et (iii) la mise en place d'une brigade de LAB tripartite.

En 2012, le TNS a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (SPM) tri-national de la Sangha. Ce complexe transfrontalier est situé au cœur d'une bande forestière de quelques centaines de kilomètres de large qui assure la connectivité entre le grand massif des forêts guinéennes et celui des forêts de la République Démocratique du Congo (RDC), entre les savanes des Plateaux Batéké (Congo, Gabon) et la limite septentrionale des forêts du Bassin du Congo.

En mai 2013, la WCS a signé un accord de partenariat avec le gouvernement congolais, représenté par le Ministère de l'Économie Forestière, pour assurer la gestion et le financement durables du PNNN. Cet accord prévoit la création d'une fondation reconnue d'utilité publique à laquelle les deux parties (WCS et gouvernement du Congo) délèguent la gestion du parc. Dans ce contexte, un plan d'aménagement du Parc National de Nouabalé-Ndoki pour la période 2023-2032 a été élaboré et adopté par les différentes parties prenantes au niveau local et départemental. Pour que le plan soit approuvé par le gouvernement, il est impératif de mener les études d'impact envi-

ronnemental (EIE).

Cependant, le contexte du PNNN étant particulier, il nécessite l'obtention d'un certificat de conformité du ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC), délivré à l'issue d'un audit de conformité réalisé par un cabinet d'étude agréé par le MEDDBC.

Il est donc prévu un audit environnemental et social de mise en conformité, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en République du Congo. La WCS recherche ainsi des bureaux ou cabinets/conseils capables de mener cet audit en deux phases : la phase d'exploitation ; la phase de fermeture, de démantèlement et de réhabilitation du site.

2. Objet du marché et tâches

2.1 Objet :

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt concerne la réalisation d'un audit environnemental et social de mise en conformité.

Étant donné qu'il s'agit d'un avis de manifestation d'intérêt, cet avis a pour but de susciter l'intérêt des bureaux ou cabinets/conseils éventuels pour une sélection en vue de réaliser cet audit.

La WCS décidera de signer un contrat cadre avec le Bureau ou Cabinet/Conseils, le plus pertinent.

2.2 Tâches

- Élaborer les termes de référence de l'audit environnemental et social de conformité du plan d'aménagement du Parc National de Nouabalé-Ndoki.

- Fournir des indications précises sur lesquelles l'audit environnemental et social doit porter.

- Faire valider les termes de référence de l'audit environnemental et social de conformité du plan d'aménagement du parc auprès du MEDDBC.

- Mettre en conformité les activités et installations du parc avec les exigences légales et réglementaires, les normes en vigueur et les accords internationaux, afin de garantir la protection de l'environnement et de la santé humaine.

- Soumettre au MEDDBC le document d'analyse réalisé en vue de sa validation.

N.B : La liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Tout bureau ou Cabinet/Conseil sélectionné doit se référer aux lignes directrices pour l'élaboration des Termes de référence de l'Audit Environnemental et social de mise en conformité ainsi qu'aux éléments de référence des TDRs d'un Rapport EIE.

3. Conditions de participation

3.1. Eligibilité

a. Le présent appel d'offres est ouvert uniquement aux bureaux ou cabinets/conseils légalement constitués, installés et enregistrés en République du Congo, et agréés par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo (MEDDBC).

b. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à tous les bureaux ou cabinets/conseils œuvrant dans les domaines ci-dessous cités, ayant un responsable titulaire d'un master au moins ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les domaines de l'environnement, des eaux et forêts, de l'agriculture, des sciences de la terre ou dans

d'autres domaines connexes.

c. Sont exclus de la participation et de l'attribution des marchés les soumissionnaires qui se sont rendus coupables de fausses déclarations ou qui n'ont pas fourni les documents administratifs requis.

3.2 Constitution de dossier de soumission

Les candidatures doivent être rédigées en français. Le dossier administratif exigé pour valider les offres devra être composé comme suit :

Tout document attestant l'existence légale du bureau ou du cabinet/conseil : Numéro d'Identification Unique (NIU), extrait du registre du commerce (RCCM), inscription aux régimes d'assurances sociales, titre de patente, certification d'imposition, agrément, etc.

- o Une attestation de domiciliation bancaire au nom de l'établissement émetteur de facture ;

- o Les références d'autres ONGs avec qui vous avez travaillé ou les copies des bons de commande/contrats (joindre les preuves)

4. Critères de sélection d'un fournisseur

- o Critères administratifs : Avoir les documents légaux pour exercer l'activité commerciale : NIU, RCCM, Numéro d'impôt, agrément, patente si applicable, l'autorisation d'exercice d'activité Commerciale

- o Disposer bien de bureau, adresse physique où s'exerce les activités.

- o Accepter le paiement par chèque ou virement bancaire.

- o Prix concurrentiel

- o Expérience dans le domaine

5 Modalités d'envoi des dossiers

Les offres doivent être envoyées sous pli fermé au plus tard le 8 juin 2025 à 17h00 (heure locale) à une des adresses ci-dessous :

- o Brazzaville : 151 Avenue Charles de Gaulle, en diagonal du Laboratoire National.

- o Ouessou : sur l'avenue principale, proche du Conseil économique.

- o Pointe Noire : immeuble grain de Senève, rond-point ex-Bata.

Avec mention : « Appel d'offre N°: 001/AES/WCS/CG/2025 » sur l'enveloppe.

Toute question liée à cet avis d'appel à manifestation d'intérêt devrait être adressée à :

ronononga@wcs.org en copiant « congoprocurerment@wcs.org »

6. Législation

a. En soumettant leurs offres, les soumissionnaires sont censés connaître toutes les lois, décisions et autres règles de la République du Congo susceptibles de s'appliquer aux opérations et activités couvertes par leur offre et affectant le contrat en découlant.

b. Ils doivent notamment se conformer à la législation du travail en vigueur en République du Congo.

c. La WCS conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

Fait à Brazzaville le 21/05/2025

La Direction Logistique de WCS Congo

FÊTE DE LA MUSIQUE 2025

Trois scènes, trois ambiances, une seule passion !

L'Institut français du Congo (IFC) a une fois de plus honoré la tradition de la célébration de la fête de la musique en transformant son site de Brazzaville en un vaste théâtre musical, le 21 juin. Plus de 658 artistes ont défilé sur les scènes du hall, du parvis et de la salle Savorgnan, offrant au public une immersion totale dans l'univers des rythmes, des mots et des émotions.

L'ambiance de la fête de la musique était incandescente cette année à l'IFC. Dès les premières heures de l'après-midi, les basses résonnaient, les projecteurs balayaient la foule grandissante, et les voix s'élevaient avec puissance et ferveur. « Trois scènes seulement cette année à cause des travaux, mais trois ambiances bien affirmées », précisait Barbara Pambou, responsable Communication de l'IFC. Et elle avait raison car chaque espace vibrail d'une énergie propre, entre slam engagé, hip-hop percutant, gospel spirituel et rumba envoûtante. À l'occasion de cette journée, le hall a été le théâtre d'un moment fort de la soirée, marqué par la poésie urbaine des slameurs. Kenza Tripl B, Tiger, John Brown et bien d'autres ont conquis le public par des mots justes, puissants, souvent engagés. Le slameur Kenza Tripl B, figure montante, a confié : « L'énergie du public et nous les artistes, quand cela se mélange, ça donne du boum ». Son slam afrodémo puise son inspiration dans les luttes africaines,



entre éveil et amour. « Je suis dans la lignée des artistes engagés, ma source d'inspiration reste l'Afrique et son histoire », a-t-il ajouté. Parmi les spectateurs conquis, Cao, attachée de communication de l'ambassade de Chine, s'est dit

surprise et séduite : « Je n'avais jamais assisté à un spectacle de slam, j'ai passé un très bel après-midi ». Au rythme de toutes les musiques Sur le parvis, l'univers urbain dominait. Le public a ovationné Jessy B, L'enfant béni, Sarah

Lula, Jarnac, Zoé Queen, Roxy le padre, etc. À l'intérieur, dans la salle Savorgnan, c'était un voyage sonore mêlant folk, tradi-moderne, gospel et rumba. On y a applaudi Folk Sanza, Jean-Marc Kanda, Breil Gospel, Kingoli Authentique, ou encore le mythique groupe Les Samu-na. Au-delà des rythmes dansants, le message était aussi dans la musique. Développement de l'Afrique, dénonciation des violences faites aux femmes, l'amour, l'unité... Chaque prestation portait une charge émotionnelle forte. Missgas, participante et spectatrice fidèle, n'a pas caché son enthousiasme. « Comparé à l'an dernier, il y a plus d'ambiance, plus d'artistes ! Mon coup de cœur ? Authentique. Son écriture touche les cœurs », a-t-elle déclaré.

Des officiels conquis

La fête de la musique 2025 à l'IFC a été un véritable feu d'artifice artistique, une ode aux talents congolais, et une promesse renouvelée de faire vivre la musique au cœur de la cité. « Nous avons

plus de 600 artistes sur trois scènes. C'est une fête pour tous les musiciens, mais aussi pour toute la jeunesse congolaise », a indiqué Frédéric Brignot, directeur de l'IFC Brazzaville. Convié à cette cérémonie, Bernard Batantou, administrateur-maire de l'arrondissement 2, Bacongo, a salué l'ambiance chaleureuse dans son secteur. « L'IFC est implanté à Bacongo, une terre d'amour, de partage et de souvenirs. Aujourd'hui, c'est tout l'arrondissement qui est en fête », a-t-il laissé entendre. L'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, également présente, a souligné l'aspect universel de la manifestation. « Ce n'est pas un événement français, c'est un événement international. Et aujourd'hui, c'est la jeunesse congolaise qui est en fête », a-t-elle précisé. Notons que la journée du 21 juin, c'était de la musique, mais aussi de l'interaction. Un quiz a récompensé les plus courageux du public avec des gadgets mis à disposition par les différents partenaires MTN, Bralico, Mucodec et Ragec.

Merveille Jessica Atipo

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le village Nord? Sud au Congo-Brazzaville. Idées reçues et manipulations. Pourquoi ?

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosí

Préface du Pr Théophile OBENGA

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

Guy MENGHA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre

CONSEIL MUNICIPAL DE DOLISIE

Le budget 2025 s'élève à plus de 3 milliards FCFA

À l'issue de sa première session extraordinaire administrative, le Conseil municipal de Dolisie a adopté son budget de l'année en cours équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3,14 milliards. Les 83,79% du budget sont consacrés au fonctionnement tandis que 16,21% sont affectés à l'investissement.



Les conseillers municipaux lors de la session / Adiac

« L'adoption de ce budget revêt une importance capitale d'autant plus qu'elle nous permet de mettre un terme à la pratique du douzième provisoire, une procédure qui nous a permis d'interrompre le service public mais ne nous a pas interdit de lancer de nouvelles initiatives ou de modifier la structure budgétaire », a expliqué le président du Conseil municipal de Dolisie, Marcel Koussikana.

Dans son agenda, le Conseil municipal a retenu plusieurs

projets à réaliser, entre autres, le bitumage et le pavage des voiries urbaines, le drainage des eaux pluviales, la construction de marchés domaniaux avec espaces de stockage et aires de stationnement.

Dans le souci d'augmenter les recettes locales et de digitaliser les recouvrements, le Conseil avait sollicité une entreprise privée assermentée en la matière à travers la signature d'une convention de partenariat. Cependant,

après deux ans d'exercice, le plenum du Conseil n'est pas parvenu au résultat attendu. Ainsi a-t-il décidé de résilier le contrat, a fait savoir le secrétaire du bureau exécutif, Jonathan Bangolas.

Par ailleurs, Marcel Koussikana s'est montré optimiste pour la résolution de la crise salariale. Il a évoqué les démarches entreprises par le gouvernement pour éponger les arriérés de salaire.

Max Ferhynel Poudi,
correspondant à Dolisie

VIE DES PARTIS

L'Upads aborde le dernier virage vers son congrès ordinaire

Prévu au deuxième semestre de cette année, le congrès ordinaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) se dessine peu à peu. La commission préparatoire de ces assises a tenu, le 20 juin, à Brazzaville sa troisième et dernière session plénière pour peaufiner les dossiers qui seront débattus au congrès ordinaire dont la date n'est pas encore arrêtée.

Huit points sont à l'ordre de cette réunion, qui se tient sur trois jours, dirigée par le président du comité préparatoire, Adam Boussou Diangou. Au cours de ces assises, le comité préparatoire va adopter les nouveaux textes fondamentaux du parti, notamment les statuts et règlement, mais aussi le programme du parti couplé aux sous-commissions Education, Santé et Affaires sociales et Economie.

La commission préparatoire va, par la même occasion, approuver les modalités d'organisation des congrès départementaux. Il devrait aussi donner la position de l'Upads sur la participation à l'élection présidentielle de mars 2026. Un scrutin majeur pour lequel cette formation politique, première force de l'opposition, tient à rempiler comme elle le fait toujours. « L'ordre du jour de notre session comporte des sujets importants, tels que l'adoption des statuts et règlement intérieur du parti ; le projet de société de l'Upads ; les modalités d'organisation du congrès. S'agissant des statuts et règlement intérieur du parti, nous avons le devoir d'emmener notre parti à la modernité, de l'engager dans une vision dynamique de gestion et de pratique politique efficiente, assise sur les textes juridiques », a souligné Adam Boussou Diangou.

Le président du comité préparatoire a, par ailleurs, exhorté les membres du comité préparatoire à travailler avec objectivité, de manière à opérer des changements qualitatifs et positifs au sein de l'Upads afin de mettre « un terme au désordre dans le parti ». Une démarche, selon Adam Boussou Diangou, visant à maintenir la vision du président fondateur de l'Upads, Pascal Lisouba, toujours allumée.

Firmin Oyé

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MPME

La Chambre de commerce dévoile sa nouvelle stratégie

La Journée internationale des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sera célébrée le 27 juin, une occasion pour la Chambre de commerce de Pointe-Noire de dévoiler sa nouvelle stratégie pour mieux les accompagner.

Les MPME jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, contribuant de manière significative à la croissance économique et à la réduction du chômage. Elles représentent une part importante de l'emploi total dans de nombreux pays et sont souvent les principaux moteurs de la création de nouveaux postes de travail.

Malheureusement, elles manquent souvent d'accompagnement, notamment dans des domaines tels que la transformation numérique, la cybersécurité, et l'accès aux financements. Ce manque d'accompagnement peut, en effet, entraver leur croissance et leur compétitivité, surtout dans un contexte économique en constante évolution. Les MPME ont également du mal à obtenir des financements externes, que

ce soit auprès des banques ou des marchés financiers, limitant ainsi leur capacité d'autofinancement.

Afin de leur permettre d'être plus compétitives, la Chambre de commerce de Pointe-Noire a créé un nouveau modèle d'accompagnement qui prend en compte les défis spécifiques auxquels elles sont confrontées tout en leur offrant un soutien personnalisé dans les domaines où elles rencontrent des difficultés.

Cette nouvelle stratégie d'accompagnement sera présentée le 27 juin lors de la Journée internationale des MPME. Pendant cette journée, dédiée à la reconnaissance de la contribution essentielle des MPME au développement économique durable et à l'innova-

78 ans
Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

VENDREDI 27 JUIN 2025 À PARTIR DE 9H00

CHAMBRE DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE

+242 05 329 34 10
05 540 40 94

tion, la Chambre de commerce de Pointe-Noire organisera une série d'activités mettant en valeur ces créateurs d'emploi.

Au programme, des expositions-vente des savoir-faire des entreprises locales, des débats et des échanges fructueux en

faveur des MPME. Aussi, les structures d'appui, les administrations et experts au service des entreprises seront à l'écoute des MPME.

La Journée internationale des MPME est dédiée à la reconnaissance de leur contribution essentielle au développement économique durable et à l'innovation et elle est célébrée dans le monde entier. Le thème de cette année est « Renforcer le rôle des micro, petites et moyennes entreprises en tant que moteurs de la croissance durable et de l'innovation ».

L'édition 2025 se veut une occasion de célébrer la résilience et l'importance des MPME en tant qu'acteurs clés du développement durable et de l'innovation.

Hugues Prosper Mabonzo

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

La session bilancielle a eu lieu dans la ville océane

Les travaux de la session bilancielle 2024 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire ont eu lieu le 20 juin dans la salle de conférence du siège administratif dudit port sous la direction de Jean-Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat, Chef du département des transports et de l'aviation civile, président du Conseil d'administration.

En dépit de la conjoncture difficile caractérisée par la dégradation des navigateurs financiers et l'exacerbation des tensions géo politiques, le port autonome de Pointe-Noire s'évertue à donner satisfaction à ses clients et partenaires en maintenant et accroissant ses performances d'année en année « *Le Port autonome de Pointe-Noire a amorcé plusieurs actions de renforcement et de diversification de son développement tous azimuts édictées dans la mise en œuvre de la phase d'urgence de son plan directeur de développement et son plan stratégique à cinq ans avec une progression*



significative du chiffre d'affaires » a dit Jean-Louis Osso en ouvrant la session et d'ajouter « *C'est à l'analyse de ces résultats que nous sommes tenus à nous prononcer en ayant à l'esprit les directives du Président de la République qui s'investit grandement au développement de notre entreprise à travers les nombreux engagements*

qu'il prend au niveau international ».

Le port autonome de Pointe-Noire (PAPN), principal port en eaux profondes d'Afrique centrale, est une infrastructure stratégique pour le Congo. Les nombreuses actions de modernisation de ses infrastructures et de renouvellement de ses équipements le placent plus que jamais dans son rôle prépondérant en tant que point de transit de marchandises en provenance et à destination de l'Hinterland. Il est aussi de par ses atouts un hub logistique important et un lieu de trafic en transbordement vers les autres pays de l'Afrique centrale.

Hervé Brice Mampouya



COMMUNIQUE

Brazzaville, le 20 juin 2025

La Fondation Auxence et Justine Ickonga a la profonde douleur d'annoncer le décès de Son Excellence Madame Aziza Baroud, survenu le 19 juin à Marrakech.

Représentante permanente de la République du Tchad et de son Président, Son Excellence le Maréchal Mahamat Idriss Déby, auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), cette diplômée en Economie appliquée de l'Université Paris Dauphine avait occupé de prestigieuses fonctions, comme Ministre aux portefeuilles de la Santé et de l'Economie mais aussi comme Ambassadeur au Benelux, au Royaume-Uni, auprès de l'Union Européenne et à l'ONU ou encore comme conseillère spéciale à la Présidence de la République.

Membre éminente de notre Fondation depuis sa création, Aziza Baroud s'était engagée comme Ambassadrice de bonne volonté prenant particulièrement à cœur les sujets d'autonomisation économique des femmes, comme à Makoua (République du Congo) et la lutte contre la pauvreté, au travers de programmes mobilisant l'Unesco ou encore une cinquantaine de femmes ambassadeurs à l'ONU.

La Fondation Auxence et Justine Ickonga tient à exprimer sa vive émotion et ses condoléances les plus attristées à sa famille ainsi qu'à la République du Tchad, à Son Excellence le Maréchal Idriss Déby, et s'associe aux hommages qui lui seront rendus.



ÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO

FIRMIN ÉDOUARD MATOKO
LE CHOIX DU CONGO, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE

CONFERENCE EN LIGNE

Événement organisé par le RAPEC-JMCA et conduit par Ayité John DOSSAVI
le 25 juin 2025 à 15h GMT

M. Matoko à la rencontre des chefs traditionnels

			
S.M Oba ADETUTU AFOUFA AKINMU Roi de Shagbé (Bénin)	S.M Mahamat BAHAR MAROUF Sultan de Logone-Birni (Cameroun)	S.M Nene LOMO IV ADA (Ghana)	S.M Mfumu DIFIMA NTINU Pdt de l'union des Autorités Traditionnelles d'Afrique UATA (RDC)
			
S.M Nana Adzoa AWINDOR OHEMAA Queen Mother (Ashanti-Ghana)	Cheick Bouali Abdallah El Marzougui, Douz Elghabi (Tunisie)	S.M Ness ESSOMBEY NDAMBWE, Hiko Oli XVI Roi de Sodiko (Cameroun)	Princesse Tekhaya Ntsetselelo Dlamini (Eswatini/MSWATI)
			
			Prince Zolani MKIVA Secrétaire Général CONTRALEXA Xhosa Kingdom (Afrique du Sud)

infos: armelle.ngougni@jmca.org / +33754401201

Inscription: [ici](#)

POINTE-NOIRE

La paroisse Saint-Christophe de Mvoumvou rénoverée

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a inauguré, le 22 juin à Pointe-Noire, le nouveau bâtiment de la paroisse Saint-Christophe, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la cloche.

Des membres du gouvernement, de nombreuses personnalités de la communauté religieuse catholique et autres invités de marque ont honoré de leur présence la cérémonie de consécration du nouveau bâtiment, placée sous la conduite de Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire.

« La joie dont il est question découle d'abord du mystère que nous célébrons en ce jour, à savoir le très saint sacrement du corps et du sang du Christ, source et sommet de toute la vie chrétienne, cœur battant de l'église, fermant de sa vie et source de son espérance. Le point d'orgue de la joie de ce dimanche est la consécration de cette nouvelle église Saint-Christophe au cœur de Mvoumvou, terre des mémoires et d'avenir, laboratoire de l'inculturation de notre foi », a indiqué Mgr Abel Liluala.

Plusieurs étapes ont marqué la bénédiction de la cloche dont le premier glas a été accompli par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso; l'ouverture des portes de l'église; la possession d'entrée dans la nouvelle maison de Dieu.

Lors du culte, la litanie des Saints (des prières récitées ou chantées) a précédé la consécration de l'autel dont les principaux rites sont la déposition des reliques. Les fidèles ont aussi assisté à l'onction de l'autel et des murs de l'église avec le saint crême, l'encensement



Antoinette Sassou N'Guesso accomplissant le 1^{er} glas de la cloche./Adiac

de l'autel et de l'église pour son illumination. Le tout couronné par l'inauguration du tabernacle, chapelle du Saint-sacrement.

Par ailleurs, les murs et les

église par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, en présence de l'épouse du président de la République, Mme Antoinette Sassou N'Guesso, marraine

fice ont reçu des certificats de reconnaissance. Parmi elles le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso; l'épouse du chef de l'Etat Antoinette Sassou N'Guesso; les ministres Jean-

émue, a offert une crèche à la communauté paroissiale de Saint-Christophe. La paroisse à son tour a remis deux bibles pour le couple présidentiel.

Situé en plein cœur du quartier Mvoumvou, dans le deuxième arrondissement de la capitale économique, la paroisse Saint-Christophe de Mvoumvou a été fondée en 1960 par les spiritains avec le pseudo Saint-Christophe Mabaya. Le nouveau bâtiment est construit sur 50 mètres de longueur et 30 mètres de large, avec une capacité de 1500 places.

Yvette Reine Boro Nzaba

« Le 22 juin a été consacrée cette église par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, en présence de l'épouse du président de la République, Mme Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de la cloche ».

pierres ont été utilisés pour témoigner l'espérance et l'engagement à vivre l'évangile. Sur un tableau on pouvait lire : « Le 22 juin a été consacrée cette

de la cloche ».

Hormis le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, plusieurs autres personnalités qui ont apporté la pierre à l'édi-

Marc Thystère-Tchicaya et Denis Christel Sassou N'Guesso. De son côté, l'épouse du chef de la République, Antoinette Sassou N'Guesso, visiblement

8° CHAN

Vingt-sept Diables rouges pour débiter la préparation

Vingt-sept Diables rouges ont été présélectionnés par Barthélémy Ngatsono, le sélectionneur national, pour préparer la phase finale de la 8^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 2 au 30 août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

Les Diables rouges A' qui disputeront leur cinquième phase finale après 2014, 2018, 2020 et 2022 sont logés dans le groupe D basé à Zanzibar avec pour adversaires le Sénégal, le Nigeria et le Soudan. C'est pour la première fois que le Congo va affronter ces sélections dans cette compétition réservée aux joueurs africains évoluant dans le championnat de leurs pays respectifs.

Le staff technique des Diables rouges, conscient de l'ampleur de la tâche, se lance dans une véritable course contre la montre pour préparer dans un temps im-

parti l'équipe à la taille des ambitions. Cette présélection comprend un mélange de joueurs d'expérience et de jeunes qui prendront part à leur première phase finale du Chan. Elle est fortement dominée par les joueurs de l'Association sportive Otohô (huit) suivis de ceux d'Interclub (six) et de l'AC Léopards de Dolisie (quatre). Les Diables noirs (trois), l'Etoile du Congo et Red star (deux joueurs chacun) ont complété la liste sur laquelle se trouve également un joueur de l'As Cheminots et un autre de BNG.

En quatre éditions déjà

jouées, les Diables rouges n'ont jamais atteint le dernier carré. Les Congolais ont respectivement échoué en quarts de finale après les séances des tirs au but en 2018 devant la Libye et en 2020 face au Mali. Barthélémy Ngatsono se souviendra puisqu'à chaque édition il était le sélectionneur. A lui et son staff de trouver la formule pour dépasser ce cap.

Les 27 Diables rouges présélectionnés

Gardiens : Simon Ulrich Samba (AS Otohô), Christophe Fresnel Mavy Wamba (Etoile du Congo), Chelcy Prince

Exaucé Bonazebi (Red star) Défenseurs : Chrislay Pedro Peya Ockomb (Etoile du Congo), Guy Chancy Danga (AC Léopards de Dolisie), Béranger Richy Itoua (AS Otohô), Charles Atipo Kondé (AS Otohô), Macaire Sambi Elenga (Interclub), Prince Mouandza Mapata (AS Otohô), Van Igor Boukaka Landou (Red star), Divin Pachoud De Nzingoula (Interclub)

Milieux du terrain : Gédéon Nongo (As Otohô), Dericaka-Chadrac Ossebi Débon (AC Léopards de Dolisie), De Vincent Venold Dzaba Kouakou (Interclub), Hergie

Victor Mossala (AS Otohô), Brudet Vigel Okana (AC Léopards de Dolisie), Duvan Elenga Gossin (Diables noirs), Gloire Migel Ngambali Onguéle (Diables noirs), Grâce Euphrate Nsemi (Interclub), Yannick Lecuir Linouaka (Diables noirs) Attaquants : Japhet Eloï Mankou Nguembeté (Interclub), Wilfried Nkaya (AS Otohô), Mignon Koto (Interclub), Elie Andzouono (As Otohô), Dechan Rayan Moussavou (AC Léopards de Dolisie), Bridy Dieu-veil Kouedmar Diathio (AS BNG) et Carly Ekongo Landou (AS Cheminots)

James Golden Eloué